



**Mercredi 15 décembre 2004**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Une enveloppe budgétaire de 57 mio accordée à l'Hôpital de Tavel, à l'Hôpital du Sud fribourgeois (HSF) et à l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) pour l'année 2005**

Lors de sa séance du 14 décembre 2004, le Conseil d'Etat a décidé d'accorder aux quatre hôpitaux de district un budget global pour la couverture des déficits d'exploitation de 59 mio. Ce montant tient compte d'une enveloppe provisoire de 2 mio accordée à l'Hôpital de Meyriez pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2005, les conséquences financières d'un changement de mission de l'Hôpital ne pouvant pas encore être évaluées financièrement. Selon la loi sur les hôpitaux, le canton est tenu de participer à hauteur de 40% à ces déficits, le reste étant à la charge des communes. Les subventions cantonales sont donc calculées provisoirement à près de 23 mio pour 2005.

#### **Méthode de calcul uniforme pour Tavel, HIB et HSF**

Les coûts par cas ont une nouvelle fois servi de base pour le calcul de ces enveloppes. Pour l'Hôpital intercantonal de la Broye et l'Hôpital du Sud fribourgeois, ce sont les coûts par cas 2003 qui ont été pris en compte. En revanche, pour l'hôpital de Tavel, ce sont les coûts de l'année 2004 qui ont servi de base. Les changements intervenus à Tavel en 2003 dans le domaine de l'orthopédie représentaient une incidence négative sur le taux d'activité de l'hôpital risquant de fausser les estimations.

#### **Une hausse de 7.5 % par rapport à 2004**

Pour 2005, la demande de ces 3 hôpitaux de district atteignait 59.9 mio. Elle a été revue à la baisse par le canton à 56.9 mio (- 4.9%), suite aux décisions des Commissions médicales et de gestion. Celles-ci ont notamment refusé une grande partie des postes demandés par le HSF (14.49 postes sur 20 pour le personnel médico-technique), ainsi qu'un montant de CHF 700'000.- prévu par le HIB pour l'assainissement de la buanderie. Globalement, les enveloppes accordées à ces 3 hôpitaux par le Conseil d'Etat ont subi une hausse de 7.5 % par rapport aux budgets accordés 2004. Le budget accordé à l'hôpital du Sud fribourgeois, qui représente, avec ses trois sites plus de la moitié du budget global des hôpitaux de district, marque une hausse de 5.1%, alors les budgets de l'Hôpital de Tavel et du HIB sont en hausse de respectivement 12.1 et 14.8 %.

#### **Enveloppe provisoire pour l'Hôpital de Meyriez**

Le budget de 8.7 mio présenté par l'Hôpital de Meyriez pour 2005 a été calculé sans tenir compte du changement de mission prévu pour la même année. Ce montant a été corrigé suite aux décisions de la Commission médicale et de la Commission de gestion. La première a décidé d'accorder 0.2 sur 3.8 postes demandés et de procéder à des coupes budgétaires de plus de CHF 300'000.- dans le domaine des infrastructures médicales. La seconde a également refusé d'accorder un demi poste requis pour le domaine administratif de l'Hôpital. Le montant retenu suite à ces décisions a servi de base pour le calcul de l'enveloppe provisoire accordée par le Conseil d'Etat pour le premier trimestre 2005. Il représente une augmentation de 3.7% par rapport au budget accordé en 2004.

## **CONTACTS ET INFORMATIONS**

Direction de la santé et des affaires sociales, tél. 026 305 29 04

### **Service de la santé publique**

Mme Sabina Di Stefano, économiste, mercredi matin ou mercredi après-midi de 14h00 à 15h00, tél. 026 305 29 13

### **Annexe**

Tableau de détermination des enveloppes 2005